



# Généralités

## 1. Le droit des successions

Pour toutes questions de compréhension de la gestion d'une succession, les pages du site [justice.ge.ch](http://justice.ge.ch) relatives à la thématique "Successions" peuvent être consultées, notamment pour comprendre :

- **Le rôle et les missions** du secteur des successions (Justice de Paix)
- **Le dépôt de testaments**
- **L'acceptation ou la répudiation** d'une succession.

### Liens utiles

[Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant | Pouvoir judiciaire](#)

[Successions | Pouvoir judiciaire](#)



- [Formulaires](#)
- [Questions/réponses](#)
- [Documentation](#)

## 2. Le guide de la ou du mandataire

Le secteur des successions du Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant (TPAE) souhaite accompagner la ou le mandataire dans sa compréhension du droit des successions et sa pratique y relative. Les **fiches informatives** de ce guide ont été élaborées à cette fin.

Elles valent en outre **instructions** au sens de l'art. 400 al. 3 du Code civil qui prévoit que l'autorité de protection de l'adulte doit veiller à ce que la ou le mandataire reçoive les instructions nécessaires pour accomplir ses tâches.

**La matière couverte n'est pas exhaustive** toutefois elle couvre la plupart des questions d'ordre général.



### 3. Le Bureau de soutien aux mandataires (BSM)

Le Bureau de soutien aux mandataires (BSM) a pour mission de répondre aux **questions générales** sur la gestion du mandat :

- il accompagne et oriente les mandataires du TPAE
- il se charge de renseigner toute personne souhaitant devenir mandataire

Le BSM n'est pas habilité à transmettre des informations en lien avec les procédures en cours, ni à donner des conseils ou renseignements juridiques.

Vous pouvez prendre contact avec le Bureau de soutien aux mandataires du TPAE à l'adresse [tpae.bsm@justice.ge.ch](mailto:tpae.bsm@justice.ge.ch).

### 4. Les autres ressources

- Code civil suisse (*article 457 et suivants*)
- [Brochure sur les successions du Pouvoir judiciaire](#)